

Cotisations du contrat SA 1611839 PLAN SANTE CHAUSSURES (DETAILLANTS) A DEUX PAS

Tarifs 2022

L'adhérent peut améliorer le niveau de garantie souscrit par son employeur en sélectionnant une option facultative supplémentaire.

Les options s'appliquent à l'ensemble des bénéficiaires du contrat.

Les cotisations s'appliquent par bénéficiaire et sont prélevées mensuellement d'avance sur le compte bancaire de l'adhérent.

Cotisations mensuelles facultatives 2022 - Salarié/Conjoint/Enfant

	Salarié	Conjoint	Enfant
Option 2	0,50% PMSS soit 17,14€	0,58% PMSS soit 19,88€	0,29% PMSS soit 9,94€

Montant du PMSS : 3428€